

## Espace famille/Education

**Hôtel de ville**

14, rue Fortuné-Charlot  
BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles

# DEROGATION 2021/2022

## *Liste des pièces à fournir*

**Vous devez joindre à votre demande de dérogation, les documents ci-dessous selon votre situation :**

- un justificatif de domicile
- une lettre explicative à l'attention de Monsieur Le Maire
- En cas de divorce ou de séparation, jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant
- Si nourrice, une déclaration sur l'honneur de la personne ayant la garde de l'enfant **et** un justificatif de domicile

[www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr)

## Espace famille/Education

**Hôtel de ville**

14, rue Fortuné-Charlot  
BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles

# DEROGATION 2021/2022

## *Liste des pièces à fournir*

**Vous devez joindre à votre demande de dérogation, les documents ci-dessous selon votre situation :**

- un justificatif de domicile
- une lettre explicative à l'attention de Monsieur Le Maire
- En cas de divorce ou de séparation, jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant
- Si nourrice, une déclaration sur l'honneur de la personne ayant la garde de l'enfant **et** un justificatif de domicile

[www.montigny95.fr](http://www.montigny95.fr)